Le pôle gare

Le projet d'aménagement du pôle gare fait l'objet d'une étude en cours. La mairie de Saint-Rémy-lès-Chevreuse est en charge de l'animation des comités de pôle pour faire avancer le projet avec les différentes parties prenantes :

- Ile de France mobilités
- RATP
- Le cabinet ARTELIA, en charge de l'étude
- Les sociétés de transports
- Le conseil départemental
- les usagers
- …

L'aménagement du pôle gare ne peut être fait indépendamment du reste de la commune. Une interaction avec le futur PLU est indispensable.

Retrouvez nos avis dans les pages ci-dessous